

# LA SOCIÉTÉ DE TIR GLION-VEYTAUX

a le pénible devoir de faire part du décès de

## **Monsieur André AUBORD**

*membre vétéran actif et ancien membre du comité*

grand-père de Corentin, membre et jeune tireur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.